

AGIR ENSEMBLE POUR LA BIODIVERSITÉ



# CONTRAT DE PERFORMANCE BIODIVERSITÉ

Concevoir et gérer des espaces extérieurs en  
faveur de la biodiversité et du lien social

**CDC** BIODIVERSITÉ



# LE CONTRAT DE PERFORMANCE BIODIVERSITÉ, CPB

Une solution innovante, globale et frugale

## LES CIBLES

- ▶ **Pour qui :** Les propriétaires et gestionnaires d'espaces extérieurs.
- ▶ **Pour quoi :** Générer un gain de biodiversité et créer du lien social.

## LA DÉMARCHE

- ▶ Définir des objectifs de valorisation écologique et de création de lien social dans un cadre budgétaire établi ;
- ▶ Aménager et gérer les espaces extérieurs selon le plan d'actions co-construit avec le porteur de projet ;
- ▶ Mesurer la performance biodiversité et l'atteinte des objectifs.

## LES AVANTAGES

- ▶ Réduction de l'empreinte biodiversité du porteur de projet ;
- ▶ Amélioration du cadre de vie et du bien-être des usagers ;
- ▶ Création de lien social entre les usagers ;
- ▶ Externalisation des risques techniques et financiers d'aménagement et de gestion en s'appuyant sur un tiers de confiance ;
- ▶ Sensibilisation des usagers sur les thématiques de la biodiversité, du changement climatique, via notamment les sciences participatives ;
- ▶ Valorisation des actions mises en œuvre.

## DURÉE DE MISE EN ŒUVRE

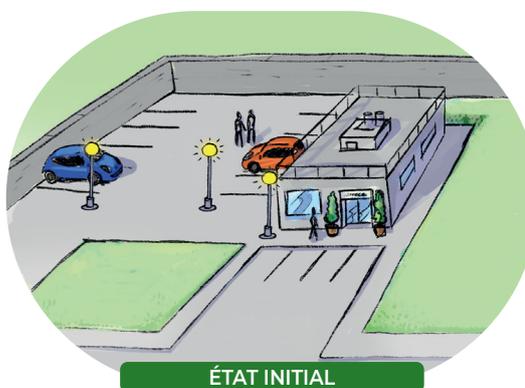
- ▶ Contrat pluriannuel
- ▶ Durée à définir avec le porteur de projet.

## DOMAINES ET PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Le Contrat de performance biodiversité s'applique à tous les espaces extérieurs, pour la plupart associés à :

- ▶ Une zone d'activités économiques (ZAE) ;
- ▶ Une zone d'aménagement concerté (ZAC) ;
- ▶ Un quartier ;
- ▶ Un parc d'affaires ;
- ▶ Un parc urbain ;
- ▶ Une résidence ou un immeuble ;
- ▶ Des bâtiments privés ;
- ▶ Des jardins privés.

## ÉTAPES DE RÉALISATION



ÉTAT INITIAL



ÉTAT RÉALISÉ FINAL

- 1 Réaliser un diagnostic écologique du site et analyser ses usages
- 2 Définir des objectifs et des indicateurs écologiques, économiques et sociaux
- 3 Élaborer un plan d'actions qui mobilise les Solutions fondées sur la Nature (SfN)
- 4 Réaliser les aménagements et travaux de génie écologique
- 5 Former les gestionnaires et mettre en œuvre les actions d'entretien sur le long terme
- 6 Relever et analyser les indicateurs de suivi pour évaluer l'atteinte des objectifs

## L'EXEMPLE D'ICADE : 3 CPB

Le 1<sup>er</sup> Contrat de performance biodiversité a été initié en 2016 sur le parc tertiaire d'Icade des Portes de Paris à Aubervilliers. L'action a ensuite été étendue sur les parcs Orly-Rungis et Pont de Flandres en 2018.

Ces trois CPB ont permis de concevoir et gérer écologiquement les 15 ha d'espaces extérieurs des 3 parcs d'activités favorisant la biodiversité et améliorant le cadre de vie des usagers.

### LES ACTIONS RÉALISÉES

- ▶ Une gestion différenciée des espaces verts ;
- ▶ Des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation des abords des bâtiments ;
- ▶ La renaturation d'un bassin (Rungis) avec plantations d'hélophytes et plantes aquatiques, et un radeau végétalisé flottant (photo ci-dessous) ;
- ▶ L'expérimentation « Toit vert et solaire » une toiture végétalisée combinée avec des panneaux photovoltaïques créateurs d'électricité ;
- ▶ Des aménagements pour la faune : nichoirs, hôtels à insectes, bois morts maintenus sur le site ;
- ▶ L'installation de murets gabions, paillage au sol, etc.
- ▶ La plantation d'arbres fruitiers locaux ;
- ▶ La formation de personnels de gestion, d'usagers et de partenaires pour les sensibiliser à ces nouvelles pratiques écologiques.

Pour renforcer son intérêt écologique, le bassin du bâtiment Strasbourg du parc d'affaires Orly-Rungis d'Icade a été entièrement renaturé.



Éric Landeau

Éco-gestionnaire  
- Responsable exploitation, Icade Management - Foncière tertiaire

En 2018, CDC Biodiversité nous a accompagné pour déployer leur outil CPB sur les 60 hectares du Parc ICADE Paris Orly-Rungis. L'objectif est de mesurer, de cibler et d'optimiser les différentes actions à mettre en œuvre pour la préservation de la biodiversité. Il est basé sur le suivi de 18 indicateurs (9 de résultats et 9 de moyens) avec une méthodologie définie dans notre protocole.

Aujourd'hui en place depuis plus de 3 ans, le CPB nous a permis de structurer nos objectifs en matière de biodiversité, notamment par la mise en œuvre d'un plan de gestion durable et dont les effets ont montré une amélioration positive dès 2019. Des acteurs internes et externes se sont impliqués pour faire progresser la biodiversité sur notre parc.

La préservation de la biodiversité étant un des 5 enjeux prioritaires de notre politique RSE, nous avons pour objectif d'atteindre 50 % de ses parcs d'affaires en biodiversité positive en 2022. Nous avons atteint les 100% dès 2019 (Icade, rapport RSE 2020).





**CDC** BIODIVERSITÉ



Créée en 2007, CDC Biodiversité a pour mission de concilier biodiversité et développement économique au service de l'intérêt général. Filiale de la Caisse des Dépôts, elle imagine et propose des solutions économiques, écologiques et financières pour mettre en œuvre des actions concrètes de restauration de la biodiversité, dont elle peut assurer la gestion sur le long terme. Pionnière en matière de compensation écologique, elle développe également des innovations adaptées aux besoins des acteurs et aménageurs publics et privés, qui privilégient les solutions fondées sur la nature.

CDC Biodiversité  
102, rue Réaumur  
75002 PARIS

T. +33 (0)1 80 40 15 00  
contact@cdc-biodiversite.fr



[www.cdc-biodiversite.fr](http://www.cdc-biodiversite.fr)

SAS au capital de 17 475 000 euros - RCS Paris 501 639 587  
Siret 501 639 587 00028 - APE 6420Z - N° TVA Intracom. FR51501639587